

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2008 DE LA FFE

Espace Les Esselières

Villejuif, le 29 mars 2008

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En préambule au démarrage des travaux de l'Assemblée Générale, le président de la FFE, Jean-Claude Moingt, rend hommage aux personnalités disparues au cours de l'année écoulée : Bernard Papet, Jean-Christophe Basaille et Thierry Foissez, décédé le 18 mars. Damir Levacic lit l'hommage à Thierry Foissez qu'il a prononcé lors de ses obsèques, et l'AG observe 1 minute de silence pour honorer son souvenir.

Jean-Claude Moingt remercie la Ville de Villejuif et les personnes en charge de la préparation de l'AG à l'Espace Les Esselières.

Pour introduire les débats de l'AG, Jean-Claude Moingt lit une déclaration dans laquelle il rappelle le bilan et les actions conduites durant les 3 dernières années, ainsi que l'arrivée imminente de nouveaux partenaires pour le FFE, notamment Suez Environnement et Avenance.

Pour conclure son propos introductif, JC Moingt annonce qu'il sera candidat pour un second mandat lors du scrutin de mars 2009.

Sont présents ou représentés : 232 clubs réunissant 750 voix.

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 2007

F. Delboë, commente la phrase « *ils ont constaté un manque de confiance réciproque* » du PV de l'AG du 27 janvier 2007, et précise qu'en aucun cas il ne s'agissait du manque de confiance envers le président Jean-Claude Moingt.

Cyril Vaugeois et d'autres intervenants indiquent que le procès verbal n'est pas suffisamment détaillé et que le vote du texte un an après les débats ne permet pas aux présents de rectifier leurs propos, compte tenu du temps écoulé.

Vote

Contre :	4
Abstentions :	91
Pour :	655

PRÉSENTATION ET VOTE DES RAPPORTS POUR LA SAISON 2006-2007

RAPPORT MORAL

Vote

Contre :	14
Abstentions :	11
Pour :	725

RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Jordi Lopez présente son rôle et ses missions, en réponse à une question d'André Clauzel.

- S. Weill regrette que la FFE, en dépit des efforts conduits, n'impose pas aux clubs des obligations en matière de formation. Il propose que les clubs de niveau national aient pour obligation d'avoir des effectifs jeunes et des formateurs.
- J-C. Moingt précise que la Fédération ne peut pas s'immiscer dans la politique des clubs et que par ailleurs, les orientations politiques sont certes données, mais que beaucoup de clubs ne sont encore pas suffisamment structurés. Il ajoute que le budget dédié aux stages dirigeants existe, mais n'est pas utilisé en totalité (5 stages sur 15 budgétés ont effectivement eu lieu).
- L. Battesti complète le point de vue du Président, en exprimant son accord sur le fond, mais ajoute qu'il faut être pragmatique et donner beaucoup plus de poids aux Ligues.
- J-C. Moingt rappelle les organisations marquantes de la période passée et félicite les différents organisateurs. Il rappelle que parfois, la Fédération a du mal à trouver des organisateurs, en dépit des sommes allouées à cet effet.
- C. Vaugeois demande pourquoi les interclubs se déroulent sur la période allant de la mi-octobre à début avril et signale que l'organisation des compétitions pendant les vacances scolaires pose des difficultés aux clubs.
- J-C. Moingt explique que l'élaboration du calendrier est un casse-tête et que l'arrêt des compétitions par équipes en avril est motivé par les délais imposés par la période d'appel et l'organisation des groupes pour la saison suivante.
- La discussion sur l'organisation éventuelle des compétitions jusqu'en mai fait apparaître d'éventuelles difficultés liées aux concours et examens (rappelées par G. Fayolle), et la baisse d'effectifs actifs en cours de saison (T.Lemoine). R. Marchal suggère de faciliter le travail des clubs en raccourcissant la période des mutations. Cette réflexion est en cours, à l'issue des États Généraux (J.C. Moingt).

Vote

Contre :	17
Abstentions :	7
Pour :	726

RAPPORT DE LA COMMUNICATION

- L. Battesti rappelle le succès d'Echecs&Mat Junior (gratuit) et l'évolution d'Echec&Mat. Il énumère les supports de communication : la lettre du dirigeant, la lettre d'information, le CD de rentrée.
- Une question de S. Centonze débouche sur une discussion relative aux actions spécifiques possibles envers les personnes âgées. F. Delboë insiste sur l'importance d'une politique de communication envers les vétérans, et rappelle les actions conduites par le passé. L. Vérat précise les discussions avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le fait que des actions proposées par la FFE pour mesurer l'apport du jeu d'échecs en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer n'ont pas, pour le moment, suscité d'écho favorable.
- Patrice Henrio souhaiterait que l'on trouve sur le site de la FFE, les effectifs de chaque club, par catégories, et les effectifs au 31 août de la saison précédente
- J. Bertrand exprime son étonnement quant à l'absence d'information dans Echecs&Mat sur la victoire de son club en Coupe 2000. L. Battesti s'en excuse et explique qu'il s'agit d'un oubli regrettable.

- B. Kouatly se félicite de l'amélioration de la communication, notamment envers les jeunes. Il pense que la communication envers les « seniors » n'est pas suffisamment exploitée. J.C. Moingt en profite pour décrire les actions de communication de BNP Paribas, l'importance du nombre de joueurs d'échecs, notamment sur Internet, et les efforts menés pour améliorer la communication interne à la FFE.

Vote

Contre : 0
Abstentions : 7
Pour : 743

RAPPORT DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

- D. Dervieux remplace S. Escafre, excusé. Il rappelle l'exigence de la Formation Continue suite à la question de M. Flamand sur les formations de mise à niveau des arbitres, Ch. Bernard, responsable de la formation des arbitres, fournit des informations détaillées sur l'augmentation du nombre de stages de formation continue, du nombre de stages d'arbitrage de haut niveau et des stages d'arbitres jeunes. F. Delboë souligne la nécessité de la formation continue pour les arbitres, mais demande à ce que la remise en cause du titre d'arbitre soit traitée avec mansuétude.

Vote

Contre : 8
Abstentions : 6
Pour : 736

RAPPORT DU SECTEUR JEUNES « HAUT NIVEAU »

- Suite à la modification de l'organisation de l'équipe de France Jeunes, Cyril Vaugeois demande que la communication sur ce point soit claire, et regrette la disparition des autorisations à participer aux Championnats d'Europe et du Monde. J.C. Moingt justifie et explique les décisions prises par le Comité Directeur : l'équipe de France Jeunes est désormais composée de 20 jeunes, les champions de France de poussins à cadets, et les jeunes sélectionnés par le sélectionneur national. Ceci s'accompagne du renforcement de la participation des meilleurs jeunes aux compétitions internationales par équipes.

Vote

Contre : 8
Abstentions : 34
Pour : 708

RAPPORT DU SECTEUR SCOLAIRES

- P. Henrio demande à C. Bleuzen si la licence UNSS suffit pour les compétitions scolaires. Nos règlements répondent par l'affirmative, il conviendra donc de les adapter à la volonté affichée de demander une licence B minimum à tout participant à une compétition homologuée FFE. C Bleuzen précise tout de même que plus de 95% des participants en scolaire sont déjà licenciés à la FFE. La finale des Écoles se déroulera à Villepinte.

Vote

Contre : 0
Abstentions : 6
Pour : 744

RAPPORT DU SECTEUR UNIVERSITAIRE**Vote**

Contre :	0
Abstentions :	0
Pour :	Unanimité

RAPPORT DE LA DIRECTION DES FÉMININES

- Jocelyne Wolfangel, directrice nationale des Féminines, remet à Sylviane Millet, présidente du club de Montpellier-Echecs, le 1er Trophée de l'Innovation Féminine.
- Jacques Maillard insiste sur les avantages des compétitions jeunes mixtes, telles qu'elles sont pratiquées dans sa Ligue, ce qui provoque un débat sur le respect du règlement des qualifications aux championnats de France Jeunes. Luc Fancelli propose de sanctionner les Ligues qui ne participent pas aux championnats féminins.

Vote

Contre :	14
Abstentions :	45
Pour :	691

RAPPORT DE LA FORMATION**Vote**

Contre :	4
Abstentions :	0
Pour :	746

RAPPORT DE LA COMMISSION MÉDICALE

- T. Lemoine discute de l'impact du certificat médical obligatoire sur la prise de licences et exprime son opposition à cette décision. S. Weill rappelle que les échecs sont un sport et que, de ce fait, le certificat médical est obligatoire, ce que confirme J.C. Moingt tout en reconnaissant que cela va poser des problèmes aux clubs.
- T. Barbier profite de la discussion sur le caractère « sport » des échecs pour présenter leurs effets possibles sur la santé des pratiquants.

Vote

Contre :	16
Abstentions :	30
Pour :	704

RAPPORT FINANCIER

- J. Bertrand fait le point sur les comptes des Championnats de France (Aix-les-Bains) et engage une réflexion sur l'importance du déficit généré par cette compétition phare de la FFE. F. Delboë rappelle les différentes organisations des championnats de France et leurs résultats financiers et se félicite du changement du mode d'organisation.

- L'évocation du déficit des Championnats de France de Besançon (2006) et de son origine conduit B. Kouatly à décrire l'organisation de cette compétition et le rôle d'Europe-Echecs. J.C. Moingt rappelle, qu'*in fine*, c'est Europe-Echecs qui a réglé le solde du contentieux avec Micropolis Besançon.
- A la question de S. Millet sur les frais du Comité Directeur, L. Vérat détaille les dépenses de transport et d'hébergement qui justifient le budget alloué à ce poste.
- J. Bertrand estime que la remise du document d'exécution budgétaire est trop tardive. Il s'en suit un échange sur la date optimale pour l'organisation de l'AG, compte-tenu de la clôture des comptes à fin décembre. J.C. Moingt propose de décaler l'AG à avril. L. Vérat évoque l'obligation de clôturer en mars en année olympique.
- L. Maisonneuve demande à quelle date interviendra la régularisation des arriérés de cotisations des clubs. L. Vérat précise qu'elle aura lieu très rapidement, après calcul précis de cet arriéré.

Vote

Contre : 0
Abstentions : 74
Pour : 676

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Le commissaire aux comptes effectue la lecture de son rapport.
- Compte tenu de la modification des statuts de la FFE et du vote du Comité Directeur de novembre 2007 mettant en place la rémunération du Président, il met au vote celle-ci.

Vote

Contre : 0
Abstentions : 45
Pour : 676

PRÉSENTATION ET VOTE DU PROJET DE BUDGET 2008**Vote**

Contre : 0
Abstentions : 96
Pour : 654

VIE FÉDÉRALE**MODIFICATION DE LA COTISATION CLUB**

- J. Bertrand exprime son accord sur le principe de progressivité mais remet en cause les modalités de celle-ci. D'autres intervenants (R. Marchal, Ch. Bernard, G. Fayolle) expriment leur désaccord et demandent que la grille soit révisée.

Vote

Contre : 247
Abstentions : 182
Pour : 236
La proposition est rejetée.

VOTE DU RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE HUMAIN**Vote**

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 665

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR : ARTICLE 19

- Création de la catégorie vétéran
« Vétéran 55 ans et plus
Seniors plus de 20 ans et moins de 55 ans »

Vote

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 665

QUESTIONS DIVERSES

- J. Lambert demande où en est la suppression de la CADE. J.C. Moingt répond que cette suppression a été suspendue pour des raisons émotionnelles (disparition tragique de B. Papet) et qu'une réflexion est en cours.
- D. Levacic fait le point sur le rôle de la FFE à l'international, en particulier au sein de l'ECU, de la FIDE et de l'Union de la Méditerranée.

Saint-Quentin-en-Yvelines, le 10 avril 2008

Le Président
Jean-Claude MOINGT

